



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 6 octobre 2021 à 20h
Local de l'ACERS ancienne piscine municipale de Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du Comité Directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est animée par Pascal CHARLIERS, le Président.

Présents :

Membres : Pascal CHARLIER, Jean-Marc JOSSE, Maria PANNAUD, Yves LEMAITRE, Nathalie VIGNERON, Nicolas SIMON, Jean-Michel FAURE.

Présidents de commissions : Julien PELLERIN, Christian COUSSEAU, Bernard SABOURAUD, Emerick MIALET, Stéphane NAVAUD.

Absents : Carole BREDAS, Nathalie CRIQUI-ROULAUD, Pascal BOISNEAU, Corinne THOMAS, Éric PANNAUD, Alain ARCHAMBEAU, Stéphane MAGNAN.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte rendu CODIR du 23 août 2021
2. Préparation de l'assemblée générale
3. Démarrage nouvelle saison / adhérents
4. Formations à planifier
5. Questions diverses

1) **Approbation des PV du CODIR**

Le PV du CODIR du 23 août 2021 est approuvé.

L'Assemblée Générale est fixée au vendredi 22 octobre 2021 salle Jules FERRY.

La convocation ainsi que les consignes de votes ont été transmises par mail aux différents adhérents le 06/10/2021. Les différents membres sortants du bureau, Carole BREDAS, Nathalie CRIQUI, Nathalie VIGNERON, Pascal BOISNEAU, Coraline CHALLET, Stéphane MAGNAN ont été notifiés.

2) **Préparation de l'assemblée générale du 22 octobre 2021**

Il est nécessaire de préparer au préalable de cette assemblée les éléments ci-dessous :

- Le bilan moral de la secrétaire (2019 à 2021)
- Le bilan financier de la trésorière (2019 à 2021)
- Le bilan sur les diverses commissions par les Présidents de chaque commission.
- Expliquer la tarification des adhésions pour 2021 et les futures (il est envisagé une augmentation pour 2022 de 5 euros).

Après AG le bureau procédera à l'élection des membres des différentes commissions

Le président devra préparer une présentation sous forme de power-point où les différents éléments cités ci-dessus seront repris.

Il sera demandé à chaque participant à l'AG de présenter un Pass sanitaire valide.

Lors du prochain CODIR il sera discuté :

- de la tarification pour 2022 pour le passage des différents niveaux. Il est depuis longtemps de 30 euros pour tous les niveaux. Dont il serait souhaitable d'envisager une augmentation à 50 euros.
- Le CODIR va définir ce qui sera pris en compte pour être un cadre actif.(pour avoir une adhésion différente) et donnera une liste.

Formation NITROX confirmé le 24/10/2021

Formation élémentaire NITROX 10/04/2022 Nautilus par le CODEP16

3) **Démarrage nouvelle saison / adhérents**

Le nombre de licenciés pour la saison 2021 à ce jour est de 65 (dont 3 ne sont qu'adhérents et pas licenciés au club ACERS).

Nous avons pour l'instant, 7 nouveaux licenciés N1.

4) **Les formations à planifier**

La liste des formations à venir

- **Organisées par le CODEP 16 :**

- Initiateur et TSI (le 20 et 21 novembre 2021
- NITROX élémentaire le 08/03/2022
- Recyclage TIV 2021 les 27/11/2021 et 04/12/2021
- Apnée Civaux les 5/12/2021 et 26/02/2022
- Compétition PSP à Nautilus le 13/04/2022
- Rencontre nage avec palmes à Nautilus le 22 janvier 2022

- **Organisées par le club ACERS:**

- A planifier les niveaux N1, N2, PA40 et RIFAP
- Formation apnéiste piscine (rattrapage de 2019 suite au COVID)
- Rencontre apnée à Cognac le 24/03/2022
- Réunion pour l'organisation de la saison des stages « Biologie Marine » le 04/11/2021 à Montausier à 20H avec le GESMA.

Bernard SABOURAUD nous fait part de différentes compétitions qui auront lieu en Charente Maritime :

- Compétition apnée qualification France en novembre 2021
- Compétition dans l'île d'Oléron et à La Rochelle pour l'apnée (date à définir).

5) **Questions diverses**

Le prochain CODIR aura lieu le **09 novembre à 19H15 à la piscine XO** (pour validation des nouvelles commissions).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Signature du Président
Pascal CHARLIER

et de la secrétaire adjointe
Nathalie VIGNERON